

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 26/2022

le 14 septembre 2022

Réorganisation des Secteurs voirie et parcs et jardins.

10.03.02-2209-Comm26-Secteur-espaces-publics.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite au départ le 31 juillet dernier de M. Stéphane Grand, chef du Secteur parcs et jardins de la commune de La Tour-de-Peilz, nommé à la ville de Montreux, la Municipalité a décidé de réorganiser ses Secteurs de voirie et parcs et jardins.

L'objectif était de répondre aux nouveaux défis posés à la gestion des espaces publics de la Commune en simplifiant l'organigramme, en accroissant les synergies entre les équipes, en renforçant la présence sur le terrain, tout en favorisant les promotions internes.

Cette réorganisation prend la forme suivante :

- les deux secteurs actuels sont réunis en un seul nommé **Secteur espaces publics** placé sous la responsabilité de M. Hervé Richoz, jusque-là chef de la voirie ;
- Mme Virginie Vienet, jusque-là responsable du centre horticole, est nommée adjointe aux espaces verts (anciennement parcs et jardins) ;
- Mme Amandine Pralong, jusque-là employée au centre horticole, est nommée responsable des cultures ;
- Suite au départ à la retraite de M. Yvan Gabriel, l'adjoint au chef de voirie, un poste d'adjointe à la voirie a été mis au concours ;
- Suite à l'économie de poste obtenue grâce à la suppression de la fonction de chef du Secteur parcs et jardins, un poste de paysagiste qualifié-e a également été mis au concours ;

Par ailleurs, compte tenu de l'accroissement des tâches dans le domaine concerné, un poste supplémentaire d'employé-e de voirie sera demandé via le budget 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Glardon



Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 29 août 2022

